www.sftl.fr

FICHE PROGRAMME

HABILITATION ÉLECTRIQUE

B1(V)L, B2(V)L, BRL, BCL, BOL

EXÉCUTANT OU CHARGÉ DE RÉPARATION



SFTL FORMATIONS

SOCIÉTÉ DE FORMATIONS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

10, rue de Cocherel
27000 ÉVREUX
02 32 35 34 32

11, rue Fernand Michaux
61300 L'AIGLE
02 33 34 37 91





LIEU :

INTRA

DURÉE :

INITIALE 14H / 2 JOURS
VOIR LE DEVIS POUR PLUS DE PRÉCISION.



OBJECTIF DE LA FORMATION :

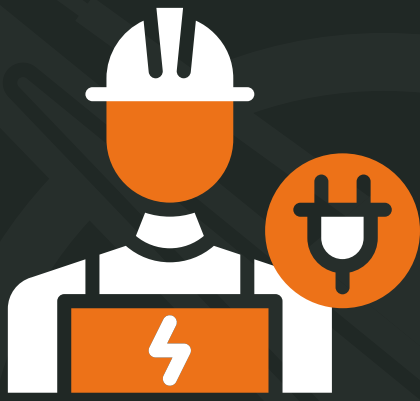
Appliquer les procédures en tant qu'exécutant ou encadrant pour réaliser des travaux d'ordre non électrique sur des véhicules électriques (peintures, tôlerie, mécanique...).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours **théoriques** et cours **pratiques** en alternance.

PUBLICS PRÉREQUIS :

Toutes les personnes devant accéder à l'habilitation électrique ;
Présenter les aptitudes médicales et psychotechniques requises
Savoir communiquer en Français (lire, écrire, parler)
Être majeur.



MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Les documents permettant l'inscription à la formation doivent être remplis et retournés à notre organisme 48h avant le début de la formation.
S'il n'y a plus de place dans la formation que vous désirez, SFTL s'engage à vous en trouver une autre selon vos disponibilités.

Formé aujourd'hui, opérationnel demain !

ATTENTION :

Un véhicule électrique devra être mis à disposition pour réaliser les travaux pratiques et les tests de validation.

EN QUOI CONSISTE L'HABILITATION ÉLECTRIQUE ?

L'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis à vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

La formation propose théorie et pratique afin de maîtriser les éléments de la conduite à tenir vis à vis des risques électriques.

MODULES & MÉTHODES D'ÉVALUATION

THÉORIE

- Notions électriques
- Sensibilisation aux risques
- Prévention
- Limites/ zones
- Équipement de protection
- Les travaux d'ordre non élec B0 L
- Les travaux d'ordre élec B1(V) L B2(V) L
- Les interventions (mesurages, essais...) BR L
- La consignation BC L
- Procédure en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

LES DÉBOUCHÉS

Électricien Bâtiment-Tertiaire / Aide-électricien / Agent de maintenance / Technicien miltiservices / Interventions simples sur installation (BS/BE)

THÉORIE

Mise en situation sur les opérations faisant l'objet de l'habilitation.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

VALIDATION

Attestation de formation et, en cas de réussite aux tests théoriques et pratiques, rédaction du titre selon les catégories validées en formation, à compléter par l'employeur sous réserve de présenter les aptitudes médicales requises.

Si vous êtes en situation d'handicap, vous pouvez joindre notre référent handicap au 02.32.35.34.32 ou par mail : contact@sftl.fr.

Formé aujourd'hui, opérationnel demain !

SFTL FORMATIONS

CONTACTS

Naïma CARPENTIER
Manager commerciale
ncarpentier@sftl.fr
06 74 38 43 34

Marie DUMONT
Conseillère en formation
marie.dumont@sftl.fr
06 12 78 60 86

www.sftl.fr